

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **18 avril 2013**

Délibération n° 2013-3862

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Dispositif Securise'Ra - Attribution d'une subvention à l'association Sud-ouest emploi pour son programme d'actions 2013 sur les ressources humaines et la gestion prévisionnelle des emplois dans les très petites entreprises (TPE) et petites et moyennes entreprises (PME)

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 5 avril 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : lundi 22 avril 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Daclin, Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Bernard B., Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mmes Laurent, Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Millet, Ollivier, Mme Pesson, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mmes Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Thivillier, Touléron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Domenech Diana, M. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Mmes Vullien (pouvoir à M. Reppelin), Pédrini (pouvoir à M. Lebuhotel), MM. Charles (pouvoir à M. Coste), Colin (pouvoir à M. Suchet), Mme Peytavin (pouvoir à M. Millet), M. Albrand (pouvoir à M. Jacquet), Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à M. Thivillier), Baume (pouvoir à Mme Chevallier), Benelkadi (pouvoir à Mme Frih), Cardona (pouvoir à M. Vergiat), Chevassus-Masia (pouvoir à M. Barthelémy), MM. Cochet (pouvoir à M. Petit), Fleury (pouvoir à M. Pillon), Galliano (pouvoir à M. Abadie), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Goux), MM. Lyonnet (pouvoir à M. Grivel), Martinez (pouvoir à M. Kabalo), Morales (pouvoir à M. Geourjon), Nissanian (pouvoir à M. Longueval), Mme Palreja, MM. Pili (pouvoir à M. Justet), Roche (pouvoir à M. David G.), Terrot (pouvoir à M. Buffet), Thévenot (pouvoir à M. Barret), Mme Tifra (pouvoir à M. Llung), M. Turcas (pouvoir à Mme Lépine).

Absents non excusés : MM. Calvel, Barral, Mmes Bab-Hamed, Bocquet, MM. Bolliet, Chabert, Flaconnèche, Genin, Mme Ghemri, MM. Giordano, Muet, Mme Perrin-Gilbert.

Conseil de communauté du 18 avril 2013**Délibération n° 2013-3862**

commission principale : développement économique

objet : **Dispositif Securise'Ra - Attribution d'une subvention à l'association Sud-ouest emploi pour son programme d'actions 2013 sur les ressources humaines et la gestion prévisionnelle des emplois dans les très petites entreprises (TPE) et petites et moyennes entreprises (PME)**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 26 mars 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association Sud-ouest emploi, créée en 2001, porte le plan local d'insertion pour l'emploi (PLIE) des 4 Communes du sud-ouest lyonnais (Oullins, Pierre Bénite, la Mulatière et Saint Genis Laval) et développe le dispositif Securise'Ra sur le contrat territorial emploi formation (CTEF) Rhône ouest et sud pour la Conférence locale des Maires des Lônes et Coteaux du Rhône.

Le CTEF est l'échelon de proximité pour la territorialisation des politiques d'emploi et de formation de la Région Rhône-Alpes. Il se caractérise par une démarche qui mobilise l'ensemble des acteurs locaux dans la gestion locale de l'emploi, conforte le dialogue social à cet échelon et permet d'impulser des actions répondant aux besoins des publics, des entreprises et des territoires. Le territoire de la Communauté urbaine de Lyon est organisé en 3 CTEF : CTEF Rhône-ouest et sud, CTEF est lyonnais, et CTEF Communauté urbaine centre et nord

Chaque CTEF définit la stratégie commune que tous les partenaires économiques et sociaux du territoire souhaitent adopter pour les 5 ans à venir en vue de lutter contre le chômage et pour favoriser l'emploi dans les PME.

a) - Objectifs

Parmi les préoccupations quotidiennes des entreprises, notamment des très petites entreprises (TPE) et petites et moyennes entreprises (PME), figure la gestion des ressources humaines : problématiques d'embauche, intégration des nouveaux salariés dans l'entreprise, gestion prévisionnelle des emplois, organisation.

Depuis 2007, le Conseil régional a proposé de développer un dispositif spécifique d'accompagnement des entreprises TPE-PME sur ce volet "gestion des ressources humaines". Ce dispositif, appelé Securise'Ra, est l'un des outils de mise en œuvre de la stratégie globale définie au niveau de chaque CTEF. Il s'adresse aux entreprises de moins de 250 salariés, avec une priorité pour les entreprises de moins de 50 salariés et doit contribuer à sécuriser les parcours professionnels des salariés grâce à un accompagnement et une aide au conseil des entreprises et des équipes de direction en matière de ressources humaines et accompagnement des mutations.

Securise'Ra intervient plus particulièrement sur les thèmes suivants, en mettant à disposition des entreprises des jours de conseil externe en gestion des ressources humaines :

- le recrutement et l'intégration de nouveaux salariés,
- la lutte contre les discriminations à l'embauche,
- la mobilité des salariés et la promotion professionnelle et sociale,
- la gestion des âges et transmission des savoirs,
- la lutte contre toutes les situations de précarité,
- l'accompagnement des opérations de mutation.

L'accès effectif des entreprises du territoire de l'agglomération à ce dispositif régional nécessite à l'échelle de chaque CTEF un travail d'animation et de communication pour repérer les enjeux ressources humaines des entreprises du secteur, organiser le partenariat des acteurs territoriaux à cette échelle pour établir la stratégie commune et le plan d'actions qui en découle, communiquer sur le dispositif et enfin prospecter directement les entreprises sur ces thèmes.

C'est sur cette mission amont d'animation, de communication et de prospection en direction des entreprises que l'association Sud-ouest emploi sollicite un soutien financier de la Communauté urbaine, ce qui contribue, plus généralement, à l'accomplissement de sa vocation.

b) - Compte rendu des actions réalisées au titre de l'année 2012

Par délibération n° 2012-2905 du 16 avril 2012, la Communauté urbaine a accordé à l'association Sud-ouest emploi, pour l'année 2012, la somme de 14 000 € pour l'animation du dispositif Securise'Ra sur le CTEF Rhône ouest et sud pour la Conférence locale des Maires des Lônes et Coteaux du Rhône.

- 92 entreprises ont fait l'objet d'une prospection directe, 12 entreprises ont été accompagnées dans le cadre de Securise'Ra dont 10 en individuel et 2 en action collective, professionnalisation des pratiques ressources humaines, départ en retraite et reprise d'entreprise, communication et dialogue social,

- 2 actions collectives sur "réussir et optimiser vos recrutements" et organisation, structuration et management,

- co-animation de la commission ressources humaines du CTEF, participation aux actions du réseau territorial RESOL.

c) - Programme d'actions pour 2013 et plan de financement prévisionnel

Objectif 1 : faire de l'entrée ressources humaines un levier du développement économique

- co-animer les commissions ressources humaines du CTEF pour renforcer les liens entre les besoins en ressources humaines des entreprises et la politique de l'emploi et de la formation conduite sur le CTEF,

- proposer aux entreprises du territoire un appui structuré en matière de gestion des ressources humaines, articulé avec les dispositifs existants sur le territoire en matière de formation professionnelle et d'emploi, notamment en lien avec l'Etat (Unité territoriale 69 de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi -DIRRECTE-),

- améliorer la lisibilité des dispositifs existants et l'expertise des acteurs ;

Objectif 2 : accompagner et sensibiliser les entreprises à l'enjeu des ressources humaines

Objectifs quantitatifs : renforcer le contact avec les entreprises

- prospecter 30 entreprises du CTEF Rhône ouest et sud sur la Conférence locale des Maires des Lônes et Coteaux du Rhône,

- proposer un accompagnement individuel ou collectif, adapté à leur problématique pour 20 entreprises du CTEF Rhône ouest et sud sur la Conférence locale des Maires des Lônes et Coteaux du Rhône ;

Objectifs qualitatifs : accompagner les entreprises des filières prioritaires

- privilégier les entreprises sous-traitantes, en phase de restructuration liée à des paliers de croissance ou des réorganisations économiques, les jeunes entreprises en développement ;

Objectif 3 : développer une expertise en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

- participer aux réunions conduites conjointement entre la Communauté urbaine et la Région Rhône-Alpes,
- faire un reporting des actions en cours et mutualiser les informations,
- respecter la charte de mise en œuvre des actions pour favoriser les actions collectives inter-CTEF, à vocation d'agglomération et renforcer les approches coordonnées et le travail en réseau.

d) - Budget prévisionnel pour l'action Securise'Ra

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achat	283	Région Rhône-Alpes	22 390
services extérieurs	2 770		
impôts et taxes	2 469	Communauté urbaine de Lyon	14 000
charges de personnel	39 868	Communauté de communes du Pays mornantais (COPAMO)	9 000
Total	45 390	Total	45 390

e) - Le financement proposé et les modalités d'intervention

Le budget total de l'opération est de 45 390 € pour l'année 2013. La Communauté urbaine est sollicitée pour participer au financement de l'opération à hauteur de 14 000 €, la Région Rhône-Alpes apportant une contribution d'un montant de 22 390 €. Ce financement est accordé dans le cadre de la convention de fonctions d'agglomération et de centralité conclue avec la Région Rhône-Alpes pour la période 2010-2016.

La Communauté urbaine a attribué la somme de 14 000 € pour l'animation du CTEF Rhône ouest et sud - Conférence locale des Maires des Lônes et Coteaux du Rhône en 2012 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 14 000 € au profit de l'association Sud-ouest emploi pour son programme d'actions 2013 pour l'animation du dispositif Securise'Ra sur les ressources humaines et la gestion prévisionnelle des emplois dans les très petites entreprises (TPE) et petites et moyennes entreprises (PME) à l'échelle de la Conférence locale des Maires des Lônes et Coteaux du Rhône,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Sud-ouest emploi définissant, notamment, les conditions d'utilisations de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 6574 - fonction 90 - opération n° 0P01O0851.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 22 avril 2013.